



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PECHE

ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Projet financé par l'Union Européenne

**Atelier de renforcement des capacités sur la capitalisation,
l'information et la communication sur les expériences des projets
d'adaptation aux changements climatiques.**

N'Ndjamena, 24-26 octobre 2017



Octobre 2017

L'atelier de renforcement des capacités sur la capitalisation, l'information et la communication sur les expériences des projets d'adaptation aux changements climatiques, s'est déroulé dans la salle des réunions de la Maison de la Femme au quartier N'DJARI de N'Djamena, du mardi 24 au jeudi 26 octobre 2017. Au total, une vingtaine de participants des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet AMCC-Tchad, notamment les Ministères sectoriels (Environnement, Agriculture, élevage et l'eau, etc.), les points focaux et représentants des ONG partenaires du projet AMCC-Tchad ont pris part. La formation a été animée avec l'appui du programme régional intra ACP AMCC/ CILSS.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Secrétaire Général (SG) du Ministère de l'environnement et de la Pêche. Dans son discours, le SG a adressé ses mots de bienvenue aux participants et a exprimé ses remerciements à l'Union Européenne qui a bien voulu financer le projet AMCC- Tchad. Il a ensuite mentionné que le Ministère de l'Environnement et de la Pêche et ses partenaires entendent apporter une réponse nationale aux défis posés par les changements climatiques et de contribuer ainsi à l'émergence d'une économie résiliente vis- à - vis du climat. Le SG rappelle que c'est dans ce contexte, que l'AMCC-Tchad a financé à hauteur de 4 millions d'euros environ, quatre (4) projets s'inscrivant tous dans les priorités du PANA du Tchad. Il s'agit du :

1. Projet d'appui à la production agricole durable et diversifiée adaptée à la variabilité et au changement climatique pour renforcer la résilience des ménages par l'introduction de techniques agricoles innovantes dans la région du Lac, piloté par l'ONG SOS SAHEL International Tchad ;
2. Projet gestion de la fertilité des sols et soutien à une agriculture résiliente aux changements climatiques dans la région du Mandoul, piloté par l'ONG RAPS-Mandoul (Réseau d'Action, de Partages et de Solidarité du Mandoul) ;
3. Projet Amélioration de la gestion concertée des ressources pastorales dans la plaine de Gara/Salamat pour une conservation intégrée et durable dans la zone périphérique du Parc National de Zakouma piloté par l'ONG ALISEI ;
4. Projet Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques (ONG UICN),

Enfin, selon le SG, il est alors nécessaire d'assurer la gestion des connaissances, la capitalisation des expériences de ces projets pilotes, l'information, l'éducation et la communication sur l'adaptation aux changements climatiques au Tchad. Cette étape étant une condition nécessaire et fondamentale pour susciter l'adoption à plus grande échelle des bonnes pratiques et des techniques susceptibles de réduire la vulnérabilité des populations et des écosystèmes.

Après la cérémonie d'ouverture, le présidium ayant été mis sur pied avant la cérémonie d'ouverture, l'atelier a commencé avec la présentation du Module 1.

Les travaux proprement dits se sont structurés autour de la présentation de 4 modules. Chaque présentation étant suivie d'une série de Questions/ Réponses.

Le module 1 porte sur la thématique : « **Notions et concepts de bonnes pratiques (PB) et de capitalisation** en gestion des ressources naturelles dans une situation de variabilité et de changement climatique. ». La BP est une action basée sur les acquis, les expériences et la mise en œuvre. C'est aussi un ensemble de règles à respecter dans l'implantation et la conduite de ces expériences. Au total, il y a 7 critères d'identification d'une bonne pratique (i) faire ses preuves et obtenir de bons résultats, (ii) être durable aux niveaux environnemental, économique et social ; (iii) sensibilité au genre ; (iv) être techniquement réalisable ; (v)

résultant d'un processus participatif ; (vi) reproductible et adaptable ; (vii) réduire les risques de catastrophes/crises et renforce la résilience des communautés.

Le module 2 porte sur *les aspects théoriques de la capitalisation multi-acteurs*. Il s'agit là de définir et circonscrire ce qu'il faut capitaliser, organiser le contenu de chaque partie et chapitre et choisir les rédacteurs. Le module a passé en revue les questions ci-après : Comment conduire un processus participatif de capitalisation ? Qui doit capitaliser ? À quel moment capitaliser ? Comment capitaliser une expérience ? Comment élaborer les outils de collecte de données, les traiter et les rédiger ? Comment envisager la rédaction proprement dite ? En effet, toutes ces questions ont été passées au peigne fin afin de permettre aux participants de bien comprendre la notion de capitalisation dans son ensemble. La capitalisation permet de prendre le recul nécessaire pour analyser objectivement les actions ou expériences données. Elle permet aussi aux acteurs de découvrir leurs propres savoirs et connaissances stratégiques, de les valoriser pour créer une mémoire active qui peut servir pour améliorer ou renouveler les valeurs et les savoirs existants. Cependant, il ne faut pas confondre capitaliser et archiver ou immortaliser des savoirs, des actions. La capitalisation est plus dynamique en ce sens qu'elle permet d'exprimer des savoirs implicites, de les transformer en connaissances explicites et partageables.

Le module 3 est axé sur la caractérisation des projets et des bonnes pratiques pour le partage et la visibilité. Des exemples de capitalisation des expériences de projets de Gestion Durable des Terres (GDT) et du changement climatique ont été présentés. En effet, les acquis d'un projet sont des éléments qui permettent d'orienter la conduite d'inventaire, d'analyse des informations collectées et de l'élaboration d'un document de synthèse pour renforcer la capacité de prise de décision des acteurs clés du projet. Les acquis permettent ainsi l'identification et l'évaluation des bonnes pratiques pour leur meilleure intégration aux plans locaux de développement et projets.

Ce module a été beaucoup plus pratique en ce sens que des travaux de groupe ont été organisés afin de contextualiser /adapter /enrichir le formulaire de synthèse de BP dans le contexte des projets pilotes financés par AMCC-Tchad. Les travaux de groupe ont également porté sur la contextualisation / enrichissement du formulaire de collecte de données et de collecte de témoignages auprès de bénéficiaires.

Le module 4 porte sur **la communication, le partage et la diffusion des outils de dissémination des acquis et d'aide à la décision.**

S'agissant de la capitalisation multi-acteur, la rédaction et technique d'organisation d'un texte nous a été présentée. Il s'agit du principe de la collecte des informations, leur traitement, la rédaction en langage simple et compréhensif. Communiquer, c'est identifier, analyser et valoriser les bonnes pratiques pour les rendre en langage simple. Étant donné qu'écrire est un acte de communication, cela suppose que le style doit être simple, correct, fluide, direct de manière à ce que le lecteur comprenne même sans être spécialiste du domaine traité. Aussi, les 10 commandements d'une écriture efficace ont été parcourus. Après cela, un type de modèle d'aide à la prise de décision a été présenté suivi des questions réponses.

Le module décrit aussi les outils de partage de l'information, soit une 20^{aine} au total ainsi que les stratégies et approches pour la mise à l'échelle des BP dont les champs école paysans, les visites d'échanges, l'accompagnement des services de l'Etat pour encourager l'expansion, les sensibilisations à travers les médias.

Enfin, le modèle Cartographique d'identification des bonnes pratiques de gestion durable de la **Fertilité des Sols** développé par le CILSS en tant qu'outil d'aide à la décision pour orienter les investissements agricoles, pour communiquer efficacement entre

diverses catégories socioprofessionnelles (chercheurs, décideurs, vulgarisateurs, producteurs) et pour guider le choix des meilleures pratiques a été présenté.

Enfin, les participants ont esquissé, sous forme de travaux de groupe, le contenu du premier bulletin d'information sur les projets terrain en proposant en langage clair et attractif des thèmes d'articles y compris un bref contenu.

Les questions d'éclaircissement : Dans l'ensemble, les questions d'éclaircissement, les échanges, les discussions et les partages d'expériences ont porté pour l'essentiel sur :

- La notion de Bonne Pratique ;
- La capitalisation
- La différence entre la capitalisation et la gestion des connaissances ;
- La différence entre capitalisation et le suivi-évaluation ;
- L'implication de l'ensemble des acteurs sectoriels dans la problématique d'adaptation au changement climatique ;
- Les conditions et méthodes de gestion des projets.

Sur l'ensemble de ces questions les participants ont mené des débats constructifs qui ont permis d'apporter les éclairages nécessaires.

Recommandations

Au terme des travaux de l'atelier, quelques recommandations ont été faites par les participants au projet AMCC et aux équipes des sites pilotes:

- Impliquer les Universitaires et les étudiants dans la formation et le recyclage sur les techniques des bonnes pratiques et la notion de la capitalisation ;
- Publier un annuaire des Bonnes Pratiques afin de vulgariser sa compréhension ;
- Animer chaque année un atelier pour capitaliser, informer et communiquer sur les expériences des projets terrain.

Fait à N'Djamena le jeudi 26 octobre 2017

Les Participants